

Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Les enjeux socio-économiques de la recherche en coopération
- 3 Les enseignements de trente ans de recherche urbaine en coopération
- 5 Les relations entre chercheurs et professionnels
- 6 Publications
- 7 La gestion déléguée, recherche et application au cas de la Chine
- Conférences
- 8 Nouvelles de la coopération

ISTED - Xavier Crépin



Kuala Lumpur

Villes du Nord, villes du Sud quelle formation, quelle recherche

La recherche sur les villes du Sud connaît une évolution majeure. Alors qu'elle était traditionnellement le domaine des spécialistes des pays du Sud, elle devient une préoccupation que partagent bien des chercheurs sur la ville, qu'ils soient spécialistes ou non des questions de développement. Il ne faut pas y lire une sorte d'effet d'homogénéisation de la mondialisation qui autoriserait désormais des solutions semblables partout dans le monde, ce qui serait absurde, mais plutôt une prise de conscience de la dimension planétaire du développement urbain du fait, en particulier, de l'émergence de nouvelles mégapoles au sein des pays du Sud.

La montée en puissance de la dimension planétaire des transformations des rapports des hommes à leur territoires s'accompagne d'un déplacement des problématiques scientifiques et des préoccupations politiques. Les questions urbaines, lorsqu'elles sont traitées au plan international, deviennent un volet du chapitre « environnement et développement durable ». Ce mouvement peut revêtir bien des significations, depuis celle du risque de rabattement de l'ensemble des questions urbaines sur des questions purement techniques telles, par exemple, le traitement des déchets, jusqu'à celle de l'exigence d'une pensée plus globale unissant exigences d'efficacité économique, d'équité sociale, de préservation de l'environnement et de

démocratie. Comment la problématique du développement durable réinterroge-t-elle alors la question urbaine ? Quels types et quels modes de production des biens collectifs concerne-t-elle ? La recherche urbaine ne peut contourner ces questions.

L'organisation de la recherche suivant des spécialités liées à des aires géographiques et culturelles se recompose selon les champs de recherche. La recherche urbaine ouvre de nouveaux chantiers comparatifs intercontinentaux. Ces évolutions posent alors la question de la lisibilité et de la visibilité des travaux de recherche urbaine française. Les chercheurs étrangers (enseignants, chercheurs ou doctorants) qui viennent en France doivent avoir accès rapidement à l'ensemble des travaux français et des gisements de savoirs disponibles sur leur pays. D'où la nécessité maintes fois rappelée, et fortement argumentée dans le rapport « Recherche et pays en développement » piloté par Jean Némou, de disposer d'un tableau de bord exhaustif et fiable de la recherche et d'une structure légère permettant de connaître l'offre scientifique française concernant la connaissance des pays du Sud et les offres de coopération scientifique les concernant. ■

Francis Godard,
direction de l'Action incitative Ville

Les enjeux socio-économiques de la recherche en coopération

Felix Damette, géographe

En France, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, des attentes s'expriment pour un renouveau de la recherche urbaine, en particulier en matière sociale.

Je voudrais dire tout d'abord un mot sur la France. Le cas français illustre bien le cas européen en général : il n'y a plus de problème de croissance urbaine comme dans les années 60 et au début des années 70. Aujourd'hui, se posent des problèmes d'évolution et de mutation, mutation de population, d'occupation de l'espace, mutation des problèmes sociaux, le tout lié à des changements technologiques.

La question urbaine par excellence, devenue même envahissante, est celle de la crise sociale, depuis au moins dix ans, dans une grande confusion à propos de l'urbain. Cette confusion en France tient à la tendance à baptiser problèmes urbains tous les problèmes qui se posent en ville, alors que la société est urbaine à 80 ou 90%. La question de la crise sociale a été posée d'autant plus nettement en France qu'elle a pris une dimension politique, avec le développement d'un vote protestataire qui a pris des proportions considérables dans certaines régions et dans certaines villes. A cet égard, je voudrais citer un article d'un collègue, Michel Grésillon, qui tend à montrer que les banlieues qui posent les problèmes les plus graves sont sans doute les banlieues qu'il appelle froides, celles dont on ne parle pas : les extrémités, les fonds du territoire périurbain, où s'accumulent les problèmes de marginalisation, sous des formes compliquées et diverses de marginalisation et de menace de marginalisation.

Le problème social des villes est apparu clairement lors de

l'élaboration des contrats de plans Etat/région. En général, les acteurs locaux sont très sensibles à un problème qui les harcèle quotidiennement, le problème de l'emploi. Ils soutiennent donc des dossiers qui peuvent favoriser la création d'emplois. Cela les mène sur deux terrains : d'une part, les infrastructures, les routes, les équipements industriels, les grands équipements, notamment universitaires ; d'autre part, tout ce qui concerne la formation, l'image de la ville et le dynamisme urbain.

Du côté de l'Etat, on insiste beaucoup plus fortement sur le thème de la gestion sociale : on insiste sur le soft, sur le comment, sur les méthodes, sur les procédures, sur les acteurs à mobiliser, sur les intermédiaires qui vont permettre de faire en sorte que tout reste à un niveau de conflictualité gérable et tolérable. Ces approches, certes très différentes, ne sont pas contradictoires.

Cela interpelle les chercheurs. En particulier dans le domaine de la sociologie urbaine. Nous manquons d'analyse des villes en tant que sociétés locales. Le problème des quartiers chauds n'est qu'un aspect du problème. Qu'est-ce qui fait qu'une ville constitue ou non une société locale ? Quel est son mode de fonctionnement, de régulation, d'évolution ? Comment se gère une société locale, non pas au plan administratif, non pas au plan de la gouvernance, mais au plan du fonctionnement sociétal ? Qu'est-ce qui fait qu'une société locale est déstabilisée ?

Il y a un certain nombre de cas connus et très spectaculaires de déstabilisation de sociétés : lorsqu'une ville vit sur une usine qui ferme par exemple. Mais l'expérience montre que, dans un contexte d'apport important de fonds publics, ces sociétés locales ne se tiennent pas si mal. Les sociétés les plus fragiles ne sont pas celles qui subissent un coup économique brutal mais au contraire celles qui ont connu des croissances très fortes et surtout des à-coups très violents de croissance.

La sociologie occupe une position privilégiée dans le dispositif de recherche à condition de ne pas la limiter ni à un grand discours théorique, ni à des monographies locales. La sociologie dont je parle inclut la démographie, la géographie, l'analyse de l'emploi, l'analyse de la formation, etc. Relier tout cela, c'est étudier la société locale. Qu'est-ce qui fait qu'il y a ou qu'il n'y a pas société locale ? Qu'est-ce qui fait qu'elle fonctionne bien ou mal ou qu'elle se désagrège ou qu'elle est même en voie de décomposition ?

Le deuxième terrain sur lequel je veux vous soumettre mes réflexions est le Maghreb, en m'appuyant plus précisément sur les exemples de la Tunisie et du Maroc. Ce sont tout d'abord des pays confrontés à un problème objectif de croissance urbaine. Cette croissance est de plus de 3% par an, avec des mouvements migratoires entre les villes plus importants que l'exode rural. Ces pays doivent gérer cette croissance urbaine sur des bases économiques réelles mais insuffisantes,

dans le cadre d'une échéance politique majeure que constitue le traité d'union douanière avec l'Union européenne. Ils se trouvent confrontés dans ce contexte à des problèmes de fond en matière d'aménagement et d'urbanisme et de conception de la politique urbaine. Ils se trouvent pris dans une contradiction, parfois aiguë, entre d'une part les discours traditionnels sur l'équilibre méditerranéen, depuis l'indépendance et en fait avant même l'indépendance, dont les géographes ont été les grands promoteurs en dénonçant l'exode rural, le dépérissement des campagnes, la boulimie urbaine, et d'autre part les échéances et les contraintes d'aujourd'hui.

Ainsi au Maroc, la croissance de Casablanca, pour la période de 1982 à 1994, a été de l'ordre de 2% par an. C'est à dire nettement inférieure à la croissance urbaine nationale. On a parlé de rééquilibrage au profit de l'intérieur. Mais dans le même temps, on regrette que la croissance économique tourne autour de 3%, c'est à dire juste un peu plus que la croissance démographique, alors qu'il faudrait au minimum 5%. On ne fait pas le lien entre la localisation du développement et le résultat global au niveau de l'économie.

Ce qui est intéressant c'est qu'un certain nombre de gens au Maroc sont aujourd'hui décidés à travailler sérieusement. Ils sont demandeurs de travaux de recherche, de travaux fondamentaux. Par exemple, sur l'armature urbaine. C'est un concept extrêmement intéressant. Pendant 30 ou 40 ans, de tels concepts ont été utilisés et surutilisés sans qu'il n'y ait eu beaucoup d'enrichissement ni de mise à jour. Actuellement, l'Afrique du Nord est demandeuse et se tourne en particulier

vers les chercheurs francophones pour avancer sur ces terrains.

D'autres questions mériteraient également d'être remises en chantier en Afrique du Nord. Je pense notamment aux questions foncières. C'est un sujet récurrent qui a donné lieu à la production de tonnes de rapports ; il me semble qu'aujourd'hui l'heure est venue de reposer le problème, peut-être autrement. Troisième remarque, je voudrais dire un mot sur l'Afrique subsaharienne. Dans un certain nombre de pays d'Afrique, une tendance est en train de se développer, une tendance je crois très inquiétante, liée au contexte politique. On voit en effet se mettre en place des mécanismes politiques difficiles à qualifier, que j'appellerai "néotribalisme". C'est une façon moderne d'articuler les structures traditionnelles dans toute leur complexité avec les appareils étatiques et avec les instances politiques. Une façon de gérer la société en favorisant les structures traditionnelles, les chefs traditionnels. Ce système politique privilégie automatiquement le monde rural. Le tribalisme en ville existe mais n'a pas la même structure, le même fonctionnement. C'est dans les



Kuala Lumpur

ISTED - Xavier Crépin

campagnes que ce système fonctionne le mieux.

Or il se trouve que dans le même temps, les bailleurs de fonds ont une préoccupation majeure : la pauvreté. Or dans bien des cas, les études menées sur la pauvreté sont des études d'une grande pauvreté intellectuelle. On est incapable de mesurer la pauvreté urbaine et on rattache la pauvreté aux campagnes. On en conclut qu'il faut mettre l'argent dans les campagnes. Il y a alors parfaite convergence entre le comportement des bailleurs de fonds et l'évolution

politique locale qui aboutit à des résultats effrayants. Et cela va jusqu'à des situations caricaturales : j'ai présent à l'esprit le cas de Douala. On ne peut pas laisser passer des idées complètement erronées sur le rapport ville - campagne en matière de pauvreté. Il y a de grands travaux à mener en économie urbaine notamment ; ce n'est pas nouveau, mais les retards sont importants dans cette discipline.

Y a-t-il, en matière de recherche, des points communs entre les demandes des pays du Nord

et du Sud ? Je répondrai oui : il me semble que nous avons besoin d'analyses sociales, sociétales fortement intégrées à l'histoire et qui nous donnent une vision longue. Il faut se situer dans le temps long. La discipline que j'aimerais faire fonctionner serait la «sociogéohistoire».

Enfin, je veux attirer votre attention sur le problème des chercheurs dans les pays du Sud. Certains d'entre eux, de grande qualité, se trouvent malheureusement dans des situations sociales personnelles effroyables. ■

Les enseignements de trente ans de recherche urbaine en coopération

Annik Osmont, Laboratoire théorie des mutations urbaines

Après une période particulièrement riche de 1977 à 1993, puis une forte altération, la recherche urbaine en coopération paraît bénéficière en France d'un renouveau d'intérêt.

Si on considère la recherche comme d'ordre scientifique, on peut dans un sens large dire qu'une recherche urbaine sur des terrains dits exotiques s'est développée, en France, depuis le début des an-

nées 50. Elle a été inaugurée par Georges Balandier, avec son étude sur les « Brazzavilles noires ». Il s'agit, pour ce type de recherche, d'observer, d'analyser et de comprendre les grands mécanismes de transformation

des sociétés, d'un point de vue économique, social, politique, dans les situations d'un passage souvent accéléré du rural à l'urbain. Ce domaine de la recherche urbaine a constamment connu des difficultés :

- Le cloisonnement des disciplines universitaires a longtemps pesé, et pèse encore, sur la volonté de bien des chercheurs de mener des recherches sur une base pluridisciplinaire. Concernant les pays du Sud, les géographes ont longtemps dominé le champ, avant que les économistes ne viennent bousculer cette position, à l'occasion d'abord de la formula-

tion des théories sur le développement. Les anthropologues, qui auraient pu apporter leur connaissance approfondie des structures sociales des pays du Sud, se sont intéressés à peu près exclusivement au monde rural. Ils n'ont pas peu contribué à propager l'idée selon laquelle, en Afrique notamment, l'urbanisation était un phénomène instable, lieu de la désintégration sociale, et pas forcément irréversible.

- Dans l'atmosphère de fin de colonisation puis de néo-colonialisme qui régnait alors, il était peu indiqué de porter son attention sur ce qui se passait par exemple dans l'Afrique contemporaine. Ceux qui l'ont fait ont été considérés comme des marginaux, voire des dissidents. En outre dans cette ambiance, il n'y a pas eu d'efforts consistants pour constituer un milieu local de chercheurs.
- Le cloisonnement du monde de la recherche universitaire en grandes aires culturelles a été entretenu par les découvreurs de cultures exotiques qui ont eu tendance à vouloir conserver leur chasse gardée, ce qui bien sûr n'a pas beaucoup aidé à mettre en œuvre une démarche comparative.
- La difficulté de constituer la ville comme objet de recherche a également pesé lourdement sur la recherche urbaine.

Et pourtant, en dépit de ce caractère frileux, dispersé et cloisonné de la recherche urbaine dans les pays alors appelés sous-développés, ce champ de recherche a bel et bien commencé à se constituer.

On constate que la demande a été à l'image de l'offre, frileuse, très fragmentée, d'initiative surtout individuelle, parfois d'origine extérieure. Cette demande frileuse n'a pratiquement pas été relayée au niveau institutionnel, qu'il s'agisse des ministères concernés ou des grands établissements de recherche.

Pendant toute cette période, la demande la plus forte a été une demande de formation à la recherche, fondamentale et appliquée, de diplômés étrangers. C'est sans doute cela qui a permis que se développent des filières spécifiques dans des établissements universitaires spécialisés en urbanisme.

Cependant des événements heureux allaient se produire, vers la fin de la décennie 70, qui ont permis que la ville devienne un objet de recherche, et qu'en conséquence la recherche sur la ville soit reconnue.

C'est sans doute en partie parce que s'est posé avec acuité le problème de mieux connaître les villes, ici et ailleurs, pour mieux agir sur leur développement. Mais surtout c'est une demande institutionnelle de recherche sur des mécanismes d'urbanisation pas ou mal connus qui a permis de dépasser les malentendus et discussions stériles.

C'est en fait de la Mission de la recherche urbaine du ministère de l'équipement qu'est venue l'ouverture : en 1977 était lancé un appel d'offres de recherche incitative dont le but était de mobiliser davantage les universités dans le champ de la recherche urbaine, afin de former des jeunes chercheurs. Transgressant la division Nord-Sud, le comité scientifique a retenu trois propositions concernant des PED, sur 70. Cette décision a eu un effet de déclenchement. L'époque la plus faste pour la recherche urbaine en coopération s'est située sans conteste de 1979 à 1993.

Pendant cette période, la demande institutionnelle de recherche sur et dans les villes des PED a été à peu près clairement identifiée et s'est exprimée de manière volontariste par le lancement de programmes de recherche incitative. L'idée initiale a été de stimuler la recherche française, sans avoir un but immédiat de coopération, sans répondre à une demande en ce sens. Ces programmes avaient pour objectif d'aider les chercheurs à se structurer en équi-

pes, voire en réseaux, en les incitant à travailler sur des thèmes estimés prioritaires, et ce faisant d'aider à une diffusion des recherches qui se pratiquaient déjà dans les PED sur les problèmes urbains.

Dans ce cadre, il y a eu deux phases de financement :

1. Entre 1979 et 1981, six programmes ont été financés, confiés à six équipes ou six réseaux d'équipes, sur des thèmes choisis à l'avance ;

2. A partir de 1982, le budget ayant été augmenté, un appel d'offres a permis de financer 22 projets sur des thèmes plus larges : la croissance urbaine et ses conséquences, les techniques urbaines, le fonctionnement socio-économique de la ville, les modalités de gestion et de planification des villes.

C'est aussi pendant cette période que l'initiative du ministère de la recherche s'est multipliée à travers deux des principaux établissements de recherche dans le domaine : le CNRS et l'ORSTOM.

Grâce aux dynamiques créées, la production a été forte, quantitativement et qualitativement. Elle a revêtu des formes diversifiées : valorisation classique des recherches, mais aussi participation de nombre de chercheurs à des recherches - actions et à des recherches expérimentales. Un vivier de jeunes chercheurs français a pu être formé et doctoré. Ils ont eu des fortunes diverses : intégration à l'université, à l'ORSTOM, voire au CNRS. Certains, peu nombreux, ont été intégrés à des structures d'études ou de décision. Quelques-uns font carrière dans des organismes internationaux.

Tout cela est riche d'enseignements. Je voudrais attirer votre attention sur ce qui me paraît le plus marquant dans cette brève histoire :

- Les difficultés structurelles de départ propres au milieu de la recherche n'ont pas toutes disparu, mais les choses se sont améliorées lorsqu'il y a eu une demande

institutionnelle de recherche.

- Personne, je crois, n'a à rougir de ce qui a été produit. De nombreux chercheurs étrangers, et pas seulement dans les pays du Sud, se réfèrent à cette production.
- Je crois que la bonne volonté est toujours de mise entre chercheurs et praticiens, à condition que l'échange ne s'inscrive pas d'emblée dans la production du "prêt à penser".

Mais la grande question qui demeure est celle de l'énoncé clair et fort d'une politique et d'une volonté de coopération pour le développement urbain.

Or dès le début, les instruments et dispositifs de la coopération ont été construits sur deux priorités intangibles : le développement rural et un peu plus tard la santé. Les villes n'étaient qu'indirectement concernées par l'aide au développement, à travers la mise en place de gros équipements d'infrastructure. De son côté, la recherche sur la ville disait que la croissance de la population urbaine était trop forte, que les villes souffraient de précarité et de sous-équipement, et on a conclu qu'il fallait trouver les moyens de freiner l'exode rural.

Ce qui a changé dans la période 1977 - 1993, c'est qu'il y a eu élaboration et formulation d'une politique de recherche urbaine en coopération, avec des instruments spécifiques. Malgré certains défauts concernant notamment les priorités géographiques, constamment orientées sur l'Afrique, cela a permis que se développent considérablement les connaissances sur et dans la ville, dans un souci d'interaction entre recherches et opérations.

Cette politique publique a connu une forte altération en 1993. Dans une ambiance de crise, la recherche incitative a disparu. Cette situation a entraîné une déstructuration du milieu de la recherche marquée, notamment, par la disparition d'INTERURBA, la mise en suspens de la recherche en coopération à l'ORSTOM et

la suppression de filières PED dans des instituts de formation. On note actuellement des tendances à un renouveau de la recherche urbaine en coopération, mais des difficultés demeurent :

- Le programme ACIV (Action incitative sur la Ville) du ministère de l'éducation nationale redonne un espoir formidable à la recherche urbaine, mais va-t-il retenir des propositions misant sur une démarche transcontinentale ?
- Un programme incitatif est décidé par la direction générale de la coopération, mais avec une limite très forte, puisqu'il portera sur l'Afrique.
- Enfin, ce que j'ai aperçu de recherche urbaine en coopération à la Commission européenne m'a épouvan-

tée littéralement. Bien sûr il n'y a pas de sujet tabou, mais on ne peut guère faire autre chose que nuancer la pensée unique.

Le secteur privé peut-il se substituer au public ? Jusqu'à un certain point, c'est possible. Les grandes entreprises sont de plus en plus soucieuses de disposer d'une expertise qui brille plus par sa connaissance des réalités que par sa capacité à parler la langue de bois. Encore faut-il, pour que le milieu de la recherche se restructure dans ce sens, que le cadre et les objectifs d'intervention des différents acteurs soient orientés par la puissance publique. ■

Note de la rédaction : l'ORSTOM est devenu IRD (Institut de Recherche pour le Développement) en 1999.



Madagascar, 1998

ISTED - Jean-Philippe Lanet

Les relations entre chercheurs et professionnels

Alain Durand-Lasserve (CNRS)

La collaboration entre chercheurs et professionnels est de plus en plus nécessaire. Elle reste limitée en France.

Personnellement, je ne suis pas convaincu qu'il soit possible d'exercer une profession exclusivement axée sur la recherche. A partir des années 1980, j'ai donc travaillé assez régulièrement avec des bureaux d'études français et étrangers, avec divers dispositifs nationaux de coopération et avec des institutions internationales intervenant sur la ville (CNUEH, PNUD et Banque mondiale), sur des projets qui sont à l'interface recherche/étude.

Cette expérience m'a conforté dans l'idée qu'il était difficile - en particulier dans le domaine de la recherche urbaine - de ne pas tenir compte de la demande des professionnels ou simplement d'ignorer leurs interrogations. Il me semble tout aussi difficile de produire un discours sur la ville qui ignore la demande sociale, les demandes

des responsables des villes et les pratiques des professionnels intervenant sur la ville.

Or l'association chercheurs - professionnels reste rare en France.

Nous ne disposons pas de données sur les chercheurs travaillant régulièrement avec des professionnels. Cette question ne semble intéresser les responsables d'institutions que depuis peu. Ils sont peu nombreux au CNRS et à l'ORSTOM. Ils le sont un peu plus dans les institutions comme le LCPC ou certains laboratoires universitaires. Pour reprendre un terme de Michel Rio (« Alizés »), on observe que les collaborations sont d'autant plus difficiles que le « coefficient d'humanité » de la discipline concernée est élevé. En d'autres termes, les collaborations sont plus faciles et plus nombreuses dans les sciences

de l'ingénieur que dans les sciences sociales. Toutefois, les chercheurs travaillant sur le thème urbain (parce qu'ils travaillent dans un cadre pluridisciplinaire sur des problèmes de société, parce qu'il y a un besoin social et une demande publique, parce que les recherches sur la ville peuvent avoir des retombées économiques, etc.) sont assez fréquemment sollicités dans le cadre de projets d'étude à finalité opérationnelle.

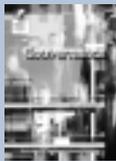
S'il est difficile d'évaluer le nombre de chercheurs travaillant en tant qu'experts ou consultants avec des professionnels, c'est principalement parce que cette activité n'est pas reconnue ni prise en compte dans les évaluations de carrière des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Jusqu'à un passé récent, elle a même pu nuire sérieusement à la carrière de

chercheurs, en particulier au CNRS.

Mais si cette évaluation est difficile, c'est aussi parce que beaucoup de chercheurs et d'enseignants font preuve d'une certaine discrétion - raisons fiscales obligent - dans l'exercice d'activités de consultation ou d'expertise.

Diverses tentatives ont été faites au cours des dernières années pour développer les liens entre chercheurs et professionnels ; c'est une préoccupation nouvelle :

- soit à l'initiative de ministères ou d'administrations centrales (délégation interministérielle à la ville, ministère de l'équipement, etc.),
- soit dans le cadre de grands programmes interdisciplinaires de recherche,
- soit dans le cadre d'institutions universitaires ou de recherche (l'ORSTOM dans les années 1980, Interurbia Tiers-Monde entre le milieu des années 80 et 1998),



Gouvernance. Dossier documentaire réalisé par le Centre de Documentation de l'Urbanisme.- Paris : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1999. - 68 p.

Une note de synthèse fait le point sur la notion de gouvernance, sur sa genèse, et sur les finalités de son utilisation, puis sur les problématiques de la gouvernance mondiale et de la gouvernance urbaine principalement dans les pays industrialisés. La bibliographie qui l'accompagne recense l'essentiel des travaux sur le sujet disponibles en langue française et publiés au cours des dix dernières années.

Prix : 50 FF

→ Contact : METL-DGUHC, Arche de la Défense, Bureau de vente/Edipro, 92055 La Défense Cedex, France.



Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations, édité par J.-L. Chaléard et A. Dubresson.- Paris: Karthala, 1999.- 258 p. (Coll. Hommes et sociétés).

Des géographes travaillant en Afrique, en Asie et en Amérique Latine montrent la diversité des rapports qui lient ou délient les villes et les campagnes du Sud et identifient des problématiques et des approches communes surpassant l'habituel clivage des aires culturelles. Les relations entre urbanisation et agriculture ne relèvent pas d'une coupure simpliste entre « citadins » et « ruraux » où les uns seraient perdants, les autres gagnants. L'interrogation sur les situations actuelles ne dispense pas de les inscrire dans une véritable histoire des territoires et dans le temps long des civilisations.

Prix : 150 FF

→ Contact : Editions Karthala, 22-24 bd Arago, 75013 Paris, France.



Environnement urbain: recherche et action dans les pays en développement, édité par J.-C. Bolay, P. Odermatt, Y. Pedrazzini et M. Tanner.- Berlin : Birkhäuser, 1999.

- 263 p. (Programme prioritaire Environnement du Fonds Suisse de la recherche scientifique)

Ce livre rassemble ici une série de contributions autour de trois mots clés « recherche », « action », « participation », instruments de planification et d'organisation de l'espace et de la société, et tente de fonder une pensée novatrice du développement urbain en précisant les termes d'un « contrat méthodologique » devant unir chercheurs du Nord et du Sud, acteurs institutionnels et habitants, décideurs et administrés.

→ Contact : Prof. J.-C. Bolay, mél : bolay@dasun1.epfl.ch

- soit à l'occasion d'événements ou de manifestations particulières ou dans le cadre de groupes de réflexion thématiques ou géographiques : préparation de la conférence Habitat II à Istanbul, groupe de réflexion mis en place en 1997-1998 sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest,
- soit à l'occasion et dans le cadre de recherches contractuelles et d'actions incitatives. La première génération de recherches et d'études réalisées sur crédits incitatifs a permis d'engager une utile réflexion sur les rapports entre recherche et pratique.

Il faut aussi noter une série d'initiatives visant - entre autres objectifs - à rapprocher chercheurs et professionnels, dans le cadre de réseaux thématiques ou de fondations. On peut citer à titre d'exemple l'association internationale des techniciens, experts et chercheurs (AITEC), la Fondation des villes, le Réseau socio-économie de l'habitat, le réseau européen «network- association of European researchers on urbanisation in the South» (N-AERUS).

Enfin, certaines institutions publiques ayant une activité dans le secteur urbain ont mis en place des structures de recherche. On peut citer le cas de la Caisse des dépôts et consignations qui a mis en place une direction du développement urbain.

Malgré ces initiatives, les résultats en matière de coopération entre chercheurs et professionnels restent modestes, en particulier si l'on compare la situation de la France à celle qui prévaut dans la plupart des pays anglo-saxons et d'Europe du Nord.

Pourquoi les relations entre chercheurs et professionnels sont-elles si difficiles ?

On peut avancer plusieurs explications.

- **Des raisons d'ordre institutionnel**

Le dispositif français de recherche est caractérisé par

l'existence de grands établissements employant un nombre important de chercheurs à plein temps, fonctionnaires de l'Etat. Cette situation - exceptionnelle parmi les pays développés - a des avantages certains : stabilité des carrières, indépendance de la recherche, pérennité des programmes, possibilité de mener des recherches théoriques ou fondamentales. Elle présente cependant un certain nombre d'inconvénients : elle tend à encourager les corporatismes et la défense des avantages acquis, à figer certaines disciplines en freinant le renouvellement de leur cadre conceptuel; elle peut nuire à l'innovation et contribue à décourager les collaborations entre chercheurs et professionnels. Pour les chercheurs français, il n'est en effet pas indispensable de travailler sur contrats dans des projets de recherche en collaboration avec des professionnels.

Or la collaboration entre chercheurs et professionnels s'avère de plus en plus nécessaire. C'est une situation assez paradoxale qui ne touche pas seulement la recherche urbaine mais l'ensemble des sciences sociales au CNRS : la place de la recherche contractuelle - souvent à finalité opérationnelle - augmente régulièrement depuis plus d'une décennie. C'est dans ce cadre que s'établissent le plus souvent les rapports entre chercheurs et professionnels. Or, jusqu'à ces derniers mois, les pratiques individuelles et celles de l'administration ne permettaient pas d'assurer réellement et dans la transparence l'exercice de la consultance et la régulation des rapports entre chercheurs et professionnels, malgré l'existence d'un dispositif réglementaire et législatif ancien, censé en définir le cadre et les conditions.

- **Des raisons d'ordre culturel**
Elles sont sans doute les plus difficiles à surmonter.

Il y a tout d'abord les habitudes et les rythmes de travail : professionnels et chercheurs n'ont pas les mêmes. Par exemple, la question des échéances et des délais n'est pas perçue de la même manière par les uns et les autres.

Il y a ensuite un ensemble de raisons que l'on peut rattacher au statut des intellectuels en France. Il faut bien sûr se garder de généraliser, mais il faut admettre que l'image que les intellectuels français se font d'eux mêmes ne rend pas toujours facile le dialogue avec les professionnels.

Dans ce contexte, les chercheurs n'ont pas toujours appris à s'adresser à un autre public que celui de leurs étudiants et surtout de leurs collègues, d'où des écrits souvent encombrés de références savantes, voire érudites, mais inutiles, une propension marquée à confondre théorisation et abstraction.

L'épreuve de la traduction d'un texte de recherche urbaine de français en anglais est révélateur de ce décalage. Une traduction sinon littérale du moins fidèle d'un texte français est généralement d'un accès difficile pour un lecteur anglophone et passera facilement pour pédante. La littérature scientifique en langue anglaise sur la question urbaine est beaucoup moins marquée par des dérives académiques et des digressions savantes.

La plupart des recherches ne sont pas directement utilisables par des professionnels, tant en raison de leur longueur que de leur forme, même si leur contenu présente un intérêt majeur. Qu'en faire ? Il n'y a pas d'autre solution que d'en rédiger une synthèse. Qui peut s'en charger ? C'est une tâche dont l'importance n'est pas reconnue par la communauté scientifique et les instances d'évaluation. Une part importante des travaux des chercheurs et des universitaires français sur les villes en développement est ainsi perdue chaque année, faute de moyens pour assurer le transfert des connaissances vers les utilisateurs potentiels des résultats de recherche.

• **La difficile collaboration entre chercheurs et professionnels s'explique également par d'autres raisons.**

Les chercheurs et les universitaires sont, sur un certain nombre de questions, en position de concurrencer

les bureaux d'études. Cette concurrence, parfois qualifiée de « déloyale », s'exerce au détriment des petits bureaux d'études et des consultants indépendants.

Dans la pratique, on peut considérer en effet que les chercheurs ont une grande marge de li-

berté, plus grande encore dès lors qu'ils exécutent le minimum de travail requis par leur institution de rattachement et peuvent se prévaloir de résultats scientifiques attestés par des publications. ■

La gestion déléguée, recherche et application au cas de la Chine

Dominique Lorrain

L'intérêt pour les modèles, l'intérêt pour les environnements institutionnels, l'intérêt pour les stratégies d'entreprise ont conduit à travailler sur la Chine.

Dans le cadre de mes travaux sur les services urbains, je me suis intéressé aux aspects institutionnels des prestataires de réseaux. En voyageant, je me suis rendu compte d'une spécificité française.

Une réflexion approfondie sur le modèle français m'a amené aux résultats suivants : un modèle est une construction stable qui articule trois choses : des institutions politico-juridiques, des principes d'action et une certaine culture. Cette idée de modèle débouche sur la question de la construction du modèle dans le temps, sur la notion d'historicité. En effet, pour réformer les choses, il ne suffit pas de changer les institutions par des lois fondamentales. Il y a le droit et il y a la pratique du droit. La pratique relève d'une certaine conception de l'ordre et du désordre, de la confiance ou de la défiance, d'une série d'éléments qui touchent à la culture.

J'ai développé par ailleurs l'idée de l'importance des environnements institutionnels. Les questions d'environnement me pa-

raissent au moins aussi importantes que les questions technologiques.

Enfin, le troisième axe de mes recherches en France concerne les stratégies d'entreprise. Je me suis rendu compte qu'on avait une assez faible connaissance des entreprises occidentales qui s'intéressent à la production de l'urbain. J'ai monté un programme de recherche qui vise à documenter, à construire un processus de veille pour savoir qui sont les majors dans la production de l'urbain dans le monde, quelles sont leurs stratégies. Cela m'a amené à examiner les entreprises de construction, les producteurs d'électricité et de gaz, les ingénieristes...

La réunion de ces trois idées, l'intérêt pour les modèles, l'intérêt pour les environnements institutionnels, l'intérêt pour les stratégies d'entreprise, m'a conduit en Chine. C'est ainsi qu'en 1994 j'ai fait ma première enquête dans ce grand labyrinthe. Une équipe a été constituée qui est allée directement sur le terrain voir les comités de construction, les responsables municipaux...

pour essayer de comprendre le fonctionnement de la gestion de l'eau dans une dizaine de villes. Puis en 1996 nous avons fait un travail assez proche dans la région urbaine de Shanghai. En 1997 et 1998, une opportunité s'est présentée, grâce à la Sogreah, pour travailler à Chongqing en accompagnement du projet des Trois Gorges. J'ai eu à élaborer un rapport sur la réforme des institutions de l'eau. A travers cette expérience, j'ai changé de registre, je n'étais plus seulement l'envoyé de l'administration française chargé de décrire des phénomènes, et de problématiser. J'ai travaillé dans une équipe en partenariat avec les autorités chinoises. En pénétrant à l'intérieur du système j'ai pu saisir certains points de blocage, et mesurer tout ce qu'il fallait réformer dans l'épaisseur des pratiques. Les processus de prise de décision relèvent d'un énorme chevauchement des institutions. On ne peut comprendre ce secteur sans une sorte de cartographie réelle des phénomènes. Les méthodes comptables restent très éloignées des nôtres pour le moment. J'en ai déduit que la réforme ne pouvait pas être directe mais passée pas des étapes, des apprentissages graduels. ■

Conférences



AFRICITES 2000

Le Comité d'organisation d'Africités 2000 qui regroupe notamment le Programme de Développement municipal d'Afrique de l'Ouest et du Centre et celui d'Afrique de l'Est et Australe et la ville de Windhoek, veut faire de la rencontre de Windhoek, Namibie, du 15 au 20 mai 2000, le sommet de l'unification du mouvement municipal africain et l'affirmation du rôle stratégique des villes et collectivités locales comme acteurs incontournables du développement durable de l'Afrique.

Financer les collectivités locales africaines pour soutenir le développement durable et renforcer la démocratie, ce sujet sera au centre des quatre réunions scientifiques organisées en parallèle au cours des deux premières journées (les 15 et 16 mai), et de la rencontre politique entre ministres et élus locaux organisée les deux dernières journées (18 et 19 mai). Des sessions spéciales prévues le 17 mai, permettront de traiter des sujets sensibles et d'actualité auxquels les collectivités locales et les Etats doivent faire face pour que l'Afrique aborde dans de bonnes conditions l'entrée dans le troisième millénaire.

Tout au long de la manifestation, une foire-exposition offrira à environ 200 exposants l'occasion de présenter leurs produits et services aux quelque 800 à 1000 élus locaux réunis à Windhoek.

→ Contact : PDM Afrique de l'Ouest et Centrale, BP01 3445, Cotonou, Bénin, mél: pdm@intnet.bj

Villes du Sud : durables pour qui ?

N-Aerus, Association des chercheurs européens sur l'urbanisation dans le Sud, tiendra son séminaire annuel, organisé avec le soutien de l'European Science Foundation (ESF) et de l'United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), du 3 au 6 mai 2000, à Genève au Palais des Nations sur le thème du développement urbain durable. Les approches, jusqu'ici, se sont axées presque exclusivement sur des aspects techniques de la protection de l'environnement. Les solutions doivent être adaptées aux situations locales spécifiques et combiner les nouvelles technologies de protection des ressources naturelles avec des formes innovantes de gestion urbaine et de gouvernance.

→ Contact : N-AERUS, <http://obelix.polito.it/forum/n-aerus/geneva/>; mél: naerus@archi.polito.it

Le dernier comité directeur de l'année 1999 réuni le 14 décembre, a approuvé le projet FAC d'intérêt général «gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain».

Ancré sur des demandes de partenaires de la zone de solidarité prioritaire de la coopération française et sur la réussite récente d'un projet similaire dans le domaine de l'eau potable, il s'agit d'un projet de recherche-action en environnement urbain, qui a pour objectif l'élaboration de méthodologies d'intervention renouvelées et pérennes, sur les plans socioculturel, technico-économique et environnemental, pour la gestion des déchets solides et pour l'assainissement des eaux usées dans les villes des pays en développement.

Il est formé de deux composantes thématiques. Une composante «Déchets» et une composante «Assainissement». Une troisième composante «Pilotage scientifique» des deux programmes assurera leur évaluation et la capitalisation.

Les actions de recherche et les actions pilotes seront sélectionnées après réponse à un «Appel à propositions de recherches et d'actions pilotes», qui sera lancé dès les premiers mois du projet.

Le secrétariat du programme «Déchets» sera assuré par le Programme de développement municipal, dont le siège est dans une ville du sud (Cotonou au Bénin). Le secrétariat du programme «Assainissement» sera assuré par le Programme Solidarité Eau, dont le siège est à Paris.

→ contact : *Programme de Développement Municipal, Félix Adegniko, 01 BP 3445, Cotonou, Bénin, tél : 229 30 05 60, fax : 229 30 19 76, mél : pdm@intnet.bj*

→ contact : *Programme Solidarité Eau, Christophe Le Jallé, 32, rue Le Pelletier, 75009 Paris, France, tél : 33 1 53 34 91 20, Fax : 33 1 53 34 91 21, mél : le-jalle@gret.org*

Nouvelles de la coopération

Bureau du développement local et urbain (DCT/ILO)

- René Perier a quitté DCT/ILO pour rejoindre la DDE des Hauts de Seine où il suivra le développement des SIG.
- Christian Barillet est mis à disposition de DCT/ILO par le ministère de l'Équipement. Il suivra plus particulièrement les actions concernant le renforcement des capacités (ressources humaines), la gestion foncière (SIF, fiscalité) et la gestion des réseaux urbains.

L'Environnement urbain au Sud

Enda Tiers Monde, Programme d'économie environnementale urbaine et populaire (Preceup) a réalisé, avec l'appui de nombreux partenaires, un CD-Rom consacré à la dimension participative de «l'environnement au Sud». Conçu comme un outil de référence au service des décideurs urbains et des acteurs locaux, il comprend une sélection de documents récents : études de cas, synthèses régionales, fiches d'expériences, rapports et documents de réflexion, ainsi qu'un diaporama illustré de photos des pays où se développent des projets du Preceup (Colombie, Maroc, République dominicaine, Sénégal et Vietnam) et des extraits de films.

→ Contact : *Enda Tiers Monde, BP 3370, Dakar, Sénégal, mél : enda@enda.sn*

Club Export - Afigéo

Créé en mai 1999, le Club Export est une entité d'Afigéo (Association Française pour l'Information géographique).

Il a pour mission de développer les synergies entre ses partenaires, professionnels privés et publics et de promouvoir à l'international l'ensemble des activités de ses membres relatives à l'information géographique.

Le Club Export réunit actuellement plus d'une douzaine d'entreprises spécialisées dans trois grands métiers de l'information géographique :

- producteurs de données,
- éditeurs de logiciels et intégrateurs de solutions,
- sociétés valorisant l'information géographique

Ses principales missions sont les suivantes :

- animation d'un réseau d'information entre ses membres : diffusion d'analyses, d'informations, de conseils pour aborder les marchés internationaux.
- mise en cohérence des actions de promotion du savoir-faire de l'ensemble du secteur,
- réflexion conjointe sur les perspectives et les évolutions nécessaires,
- renforcement de l'offre par une plus grande complémentarité.

→ Contact : *Marc Poiraud, Conseil National de l'Information Géographique, 136 bis rue de Grenelle, 75700 Paris 07 SP, France, tél. 33(0) 1 43 98 82 88, fax : 33(0) 1 43 98 55 66, mél : mpoiraudeau@cniq.fr*

Financé par :

ministère
de l'Équipement,
des transports
et du logement

ministère
des Affaires étrangères

Directeur de publication :
Jean Smaghe,
président de l'ISTED
Rédacteur en chef :
Claude Praliaux,
de l'Association de
professionnels développement
urbain et coopération (AdP)
Comité de rédaction :
Xavier Crépin,
François Croville,
Nicolas Frelot,
François Lamoise,
François Noisette,
Paul Pavy,
Anne Querrien,
Françoise Reynaud,
Philippe Stohr.

Secrétaire de rédaction
et PAO :
Christiane Graechen-Rebel

Impression : Le Clavier
ISSN 1151 - 1672

Abonnement : 120 F
4 n° par an

ISTED
Centre de documentation
et d'information
"Villes en développement"
Arche de La Défense,
92055 La Défense Cedex
France
Tél. (33) 1 40 81 15 74
Fax. (33) 1 40 81 15 99
http://www.isted.3ct.com
ved@isted.3ct.com

Réaction d'un lecteur au numéro précédent, consacré au «Patrimoine urbain»

Alain Viaro, chargé de cours, Institut universitaire d'études du développement, Université de Genève

Sur le thème du patrimoine urbain je ne puis m'empêcher de réagir au précédent numéro de «Villes en développement».

L'ouverture d'un débat sur le patrimoine urbain, particulièrement en Asie, me semble fondamentale et urgent. Urgent, car la vitesse de transformation et de reconstruction des villes (tout particulièrement en Chine) efface toute référence au tissu urbain ancien avant même qu'il ne soit possible de le documenter. Fondamental, car les édifices remplaçant le tissu ancien n'ont le plus souvent pas grand intérêt architectural ou spatial. La construction au coeur des villes de quartiers « à usage touristique », pastiches et copies of-

ficielles d'architectures du passé, ne peut être qualifiée de conservation urbaine ou de patrimoine urbain. La construction en périphérie de nombreuses villes de parcs d'attraction présentant des monuments et des bâtiments d'architectures traditionnelles, revus et corrigés par les architectes officiels, non plus. La disparition de la vie urbaine remplacée par des alignements de boutiques pour les touristes offrant toutes les mêmes articles ne me semble pas non plus être de l'ordre du patrimoine.

La caution de l'Unesco devient pour de nombreux pays la justification « intellectuelle et internationale » d'une politique de destruction culturelle.

Dans les années 1970, nous nous sommes battus en Europe pour que conservation rime avec conservation du tissu social et avec respect des architectures mineures tel le logement. Nous avons critiqué des restaurations pastiches qui avaient pour conséquence une gentrification et l'exil des habitants populaires.

Cesson de couvrir sous l'étiquette de conservation du patrimoine ce type d'opérations, ou bien entamons un débat sur une redéfinition fondamentale du sens de patrimoine tel qu'il a été construit dans ces cinquante dernières années.